

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris Part à la délibération
15	15	13

Séance du 31 MARS 2024

L'an deux mil vingt-cinq et le trente et un mars à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Date de la convocation
18/03/2025

Date d'affichage
18/03/2025

Objet de la délibération

Vote du budget primitif
Exercice 2025
Régie Transport Scolaire

Présents : Mme BONNELLY, Mme BELLANDE, Mme BERNARD, M. BORDE, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, M. CHOMETTE, M. DEVAUX, M. JEAN, Mme MALIVEL, Mme THIERRY, M. TRIBOLLET,

Absents : M. DEBROAS donne pouvoir à Mme BERNARD, M. BERGERON, Mme GRAS

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à voter le budget primitif de la Régie Transport Scolaire pour l'exercice 2025 qui se présente comme suit :

N° 45/25

Section fonctionnement	Dépenses	Recettes
<i>Crédit de fonctionnement</i>	33 056.00 €	26 918.69 €
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>		6 137.31 €
<i>Total de la section de fonctionnement</i>	33 056.00 €	33 056.00 €
Section investissement	Dépenses	Recettes
<i>Crédit d'investissement y compris 1068</i>	57 862.38 €	
<i>Solde d'exécution de la sect. inv. reporté</i>		57 862.38 €
<i>Total de la section investissement</i>	57 862.38 €	57 862.38 €
Total du budget	90 918.38 €	90 918.38 €

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la présentation du budget primitif de la Régie Transport Scolaire pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE ET VOTE**, par 13 POUR, le budget primitif de la Régie Transport Scolaire sur l'exercice 2025 pour un montant de 90 918.38 € en dépenses et 90 918.38 € en recettes.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Marie BERNARD